

D'éminents universitaires demandent que l'Europe ne capitule pas sur l'interdiction de financer les colonies israéliennes

D'éminents universitaires et chercheurs, dont cinq membres de la Royal Society et un membre de l'Académie des Sciences française ont écrit aujourd'hui au haut représentant de la politique étrangère de l'Union européenne : ils expriment leur consternation d'apprendre par des reportages que l'Union Européenne est en voie d'édulcorer ses directives sur l'éligibilité israélienne aux financements européens au point de vider ces directives de leur sens.

Leur lettre dit : « *Nous avons été particulièrement troublés de lire dans les médias israéliens que l'un de ces changements supprime l'obligation pour les candidats israéliens à des subventions de déclarer sur l'honneur que les activités pour lesquelles les fonds sont demandés ne se tiendront ni partiellement ni totalement dans les territoires occupés ; il reviendrait ainsi à l'Union européenne d'identifier les violations. Un autre changement signifie qu'il suffit à tout bénéficiaire de fonds européens d'enregistrer son siège à un code postal israélien pour être éligible, même si l'essentiel de ses activités se déroule dans les territoires occupés.* »

La lettre se termine en exhortant Mme Ashton « à maintenir l'intégrité des directives, comme la première étape modeste signifiant au gouvernement israélien que ses actions portent à conséquences. » Elle est signée par 27 universitaires de premier plan issus de 6 pays de l'Union européenne.

Elle fait suite à une démarche précédente du 12 septembre dernier, lorsqu'environ 800 universitaires avaient signé une lettre du Comité britannique pour les universités de Palestine (BRICUP) et de l'Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine (AURDIP), à la veille des négociations entre l'Union européenne et Israël sur les nouvelles directives concernant l'éligibilité au financement d'institutions israéliennes opérant dans les territoires palestiniens occupés. Elle exhortait Mme Ashton à pas abandonner ou affaiblir les principes énoncés dans ces directives.

Ces directives de l'Union européenne ont pour but de s'assurer que ses propres institutions respectent leur obligation de ne pas reconnaître de souveraineté israélienne sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967, tant la Cisjordanie, Jérusalem Est et la bande de Gaza, que les hauteurs du Golan syrien.

Michael Deas, coordonnateur en Europe du Comité national palestinien pour le Boycott (BNC), a déclaré que les directives publiées en juillet « ... montrent que la pression à la base de la société civile est en train de contraindre l'Union européenne à assumer son devoir légal de ne pas reconnaître le régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid exercé à l'encontre du peuple palestinien, et à mettre un terme à certaines pratiques complices favorisant le maintien de ce système illégal et criminel. »

En dépit du soutien clair d'universitaires européens aux directives de l'Union européenne, des reportages parus en Israël et ailleurs les derniers jours indiquent que l'Union européenne est sur le point de céder aux principales exigences israéliennes. En particulier, les organisations israéliennes ne seront finalement pas tenues de signer une déclaration sur l'honneur qui entérine l'importance internationalement reconnue de la Ligne verte ; et pour être éligible à la candidature aux financements européens, les organisations

israéliennes opérant dans les territoires occupés devront simplement conserver un « siège social » sous code postal israélien.

Le professeur Ivar Ekeland, de l'AURDIP, a déclaré : « Ce serait laisser des entreprises comme Ahava passer complètement entre les mailles du filet. Les laboratoires de la Mer Morte d'Ahava sont basés dans une colonie illégale de Cisjordanie, et pourtant ils ont participé à, et même coordonné, un certain nombre de projets financés par l'Union européenne à hauteur de millions d'euros. Comme leur siège social est en Israël, ils seraient toujours autorisés à poursuivre de telles activités dans le cadre de cette édulcoration des directives. »

Le professeur Jonathan Rosenhead du BRICUP a déclaré : « Nous nous efforçons de démontrer à l'Union européenne la force du ressentiment contre une telle capitulation aux pressions israéliennes. Dans le cadre de notre campagne, nous avons demandé à un groupe restreint de chercheurs européens de haute renommée nationale et internationale de signer la lettre à Lady Ashton. La réponse a été très impressionnante. »

Parmi les signataires figurent Étienne Balibar, professeur émérite de philosophie à l'université de Paris-Ouest (Nanterre), Sir Patrick Bateson, membre de la Royal Society, professeur émérite d'éthologie à Cambridge, Maria Esteban, mathématicienne, directrice de recherche au CNRS et à l'université Paris-Dauphine, Tom Kibble, membre de la Royal Society, physicien à l'Imperial College de Londres, Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur émérite de physique à l'université de Nice, Mary Midgley, docteur en philosophie, Jacques Rancière, professeur émérite de philosophie à l'université Paris VIII - Saint-Denis, le professeur Graeme Segal de l'Université d'Oxford, membre de la Royal Society, Walter Scha chermayer, professeur de mathématiques à l'université de Vienne et le professeur Jan Pronk de l'Institut international d'études sociales de La Haye, qui était auparavant ministre de la coopération internationale aux Pays-Bas.

Notes pour les éditeurs

1. Le texte intégral de la lettre à Catherine Ashton, ainsi que la liste complète des signataires (5 novembre 2013).

2. Le texte en cours des directives de l'UE se trouve à l'adresse suivante :

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ...>

3. L'analyse du BNC sur ce que les directives recouvrent (et ne recouvrent pas) est ici :
<http://www.bdsmovement.net/2013/eu-...>

4. Ahava Dead Sea Laboratories Ltd, dont l'usine est située dans la colonie illégale Mitzpe Shalem en Cisjordanie occupée, a participé à cinq projets dans le cadre du 7-ième programme-cadre actuel (7e PC), et est même le coordonnateur de deux d'entre eux. Ces projets représentent un montant total de 36.033.269 euros, dont 25.245.718 euros accordé par l'UE.

Projets FP7 impliquant Ahava (données tirées de la base CORDIS) :

SUPERFLEX (Co-Ordinator : AHAVA DEAD SEA LABORATORIES LTD)
Coût total : EUR 9 386 165, Contribution UE : EUR 6 200 000

SKIN TREAT (Co-Ordinator : AHAVA DEAD SEA LABORATORIES LTD)
Coût total : EUR 5 446 376, Contribution UE : EUR 3 950 035

SMART-NANO Coût total : EUR 4 458 267, Contribution UE : EUR 3 495 300

NANOTHER Coût total : EUR 11 556 307, Contribution UE : EUR 8 408 483

NANORETOX Couût total : EUR 5 186 154, Contribution UE : EUR 3 191 900

5. Pour plus d'informations :

Email : contact@aurdip.fr

Web : <http://www.aurdip.fr>

Editeur : AURDIP – Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine

<http://www.aurdip.org>
